

DECLARATION SUR L'HONNEUR

POUR LA PARTICIPATION au 67^e Championnat Mondial des Oiseaux d'Élevage – Zwolle 2019
du 03 au 14 janvier 2019 à Ijssenhallen, Rietweg 4, 8011 AB Zwolle, PaysBas

Je soussigné(e) (Nom Prénom) :

Adresse :

PAYS :

N° de souche 1: -----N° de souche 2 :-----N° de souche 3-----

Certifie que les oiseaux faisant l'objet de ma feuille d'engagement (ci-jointe) au 67^e Championnat Mondial des Oiseaux d'Élevage – Zwolle 2019 du 03 au 14 janvier 2019 à Ijssenhallen, Rietweg 4, 8011 AB Zwolle, PaysBas

sont nés dans mon élevage, et issus de parents eux-mêmes nés et élevés en captivité depuis plus de deux générations. (Concerne les espèces inscrites aux annexes A et B du règlement CEE338/97)

Les espèces assujetties à des mesures de protection nationales ou communautaires et leurs hybrides sont détenues et marquées conformément aux dispositions en vigueur en France.

Je déclare sur l'honneur :

1. Que mes oiseaux proviennent d'une zone non restreinte pour cause de foyers d'Influenza aviaire hautement pathogène et de maladie de Newcastle conformément à l'OIE dans les 60 jours précédant leur départ. Ils sont nés ou résidant dans le pays d'origine depuis plus de 6 mois.
2. Dans le cas de Psittacidés je déclare,
 - a. Que dans mon élevage, il n'a pas été diagnostiqué de cas de psittacose (*Chlamydia psittaci*) durant les 12 derniers mois et que mes oiseaux n'ont pas été en contact avec des animaux chez qui la psittacose (*Chlamydia psittaci*) a été diagnostiquée.
 - b. Que je n'ai pas remarqué, au sein de mon élevage, au cours des 60 derniers jours, des cas de mortalité ou de morbidité anormale ou de toutes autres maladies contagieuses pour l'espèce, reprises à la liste B de l'O.I.E.
 - c. En cas de maladie contagieuse, l'analyse PCR faite après 60 jours s'est révélée négative.
 - d. Que mon élevage ne fait pas l'objet de restrictions et/ou ne relève pas d'une zone géographique concernée par une restriction.
 - e. Que depuis plus de 2 mois, mes oiseaux sont hébergés à l'adresse ci-dessus, dans un environnement confiné, sans aucun contact avec les oiseaux de la nature et sans cas de psittacose (*Chlamydia psittaci*)
3. Qu'au jour du départ mes oiseaux sont en bonne santé et qu'ils ne présentent aucun signe clinique de maladie contagieuse.
4. Que conformément à la réglementation française, le transport de mes oiseaux se fera dans un véhicule adapté au transport des oiseaux et des passagers, en s'assurant de garantir leur bien-être et leurs besoins pendant le voyage. Les oiseaux seront placés en cageots de transport pourvus de perchoirs proportionnés à l'espèce concernée, et disposant d'un espace suffisant pour le nombre de sujets, conformément aux dispositions du règlement (CE) N°1/2005 et à la directive 95/29/(CE) concernant la protection des animaux pendant le transport. Ces cageots de transport seront nettoyés et désinfectés sous contrôle officiel (fourniture d'une facture d'achat d'un produit homologué par le ministère de l'agriculture pour contrôle vétérinaire).
5. Que je donne mandat au responsable convoyeur de mon pays pour signer les documents d'ordre administratif ou sanitaire.

Certifié exact, le 29 décembre 2018

Signature de l'éleveur exposant